



Recrutez/devenez un apprenti en Master Éducation Inclusive et Participation Sociale

Master porté par l'INSPÉ,
Mention Encadrement Éducatif

Année universitaire 2024-2025

INSPÉ de l'académie de Strasbourg

141 avenue de Colmar - 67100 STRASBOURG

Tél : 03.88.43.82.00 | Courriel : inspe@unistra.fr | Web : <https://inspe.unistra.fr>

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le parcours **Éducation inclusive et participation sociale** (EIPS) vise l'acquisition de connaissances et le développement de compétences relatives à l'application du principe d'inclusion et de participation des personnes à besoins particuliers, dans une optique de prise en compte de la diversité et de prévention des inégalités au niveau sociétal. Il permet d'explorer les liens entre théorie, politiques et pratiques inclusives dans une pluralité de contextes professionnels. Il vise à préparer des professionnels compétents, capables d'analyser les facteurs de diversité et les obstacles à la participation sociale pour ensuite concevoir, mettre en œuvre et évaluer des modalités d'intervention favorisant la participation des personnes handicapées ou à besoins particuliers à tous les aspects de la vie en société. Le parcours EIPS propose une formation alliant théorie et pratique en relation avec les institutions partenaires (établissements médico-sociaux, secteur associatif et culturel, collectivités territoriales, etc.).

CONTACTS

Adresse générique :

inspe@unistra.fr

Responsable de la mention Encadrement Éducatif

Éric FLAVIER

eric.flavier@unistra.fr

Responsables du parcours EIPS

Claire GOULET

claire.goulet@unistra.fr

Carolane MASCLE

carolane.mascle@unistra.fr

Partenariat

Le Master est construit en partenariat avec des structures locales : établissements et dispositifs scolaires, éducatifs, associatifs et médico-sociaux, collectivités territoriales.

Les professionnels de ces structures interviennent dans les UE spécifiques du parcours pour présenter les contextes professionnels et les métiers, témoigner de leurs parcours professionnels ou encore pour apporter des connaissances spécifiques à des pratiques d'encadrement favorisant la participation des personnes à besoins particuliers dans différents contextes.

Les structures partenaires sont susceptibles d'accueillir les étudiants lors des stages, dans le cadre de conventions inter-établissements ou de les recruter comme apprentis.

Pourquoi choisir l'alternance ?

La formation en alternance est une modalité doublement gagnante, elle présente des intérêts aussi bien pour l'étudiant que pour la structure qui le recrute. Le principal atout d'une formation en alternance réside dans le dialogue continu et l'enrichissement mutuel entre temps en structure d'accueil, en entreprise et temps à l'université, visant ainsi à associer une formation dite théorique à l'université et une expérience professionnelle significative en contexte de travail. La structure ou l'entreprise bénéficie de l'opportunité de recruter un nouveau collaborateur qui sera accompagné par l'organisme de formation tout au long de son cursus d'étude, notamment dans le cadre d'échanges réguliers entre la structure ou l'entreprise et les responsables de la formation universitaire. Du point de vue de l'étudiant, la formation en alternance est l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle authentique et de développer des compétences au plus près des attentes et besoins du monde du travail, favorisant ainsi son employabilité au sortir de sa formation. Structure ou entreprise et université travaillent en collaboration autour du projet de formation de l'étudiant.

Le recrutement d'un étudiant en formation en alternance permet à la structure d'accueil de maîtriser ses coûts salariaux du fait des niveaux de rémunérations établis et du bénéfice des aides de l'état et exonérations. Pour plus d'informations, et une estimation du coût réel pour la structure recrutant un étudiant en alternance, se reporter au site

<https://www.alternance-professionnelle.fr/avantages-alternance-pour-entreprise/>

A qui s'adresse ce parcours ?

Le Master EIPS s'adresse à toute personne intéressée par l'encadrement de l'éducation inclusive qui souhaite acquérir des compétences de niveau universitaire et un diplôme de Master.

Le Master est ouvert en formation initiale, et accessible aux personnes (étudiants ou professionnel du champ du social et de l'éducatif) titulaires d'une licence (particulièrement dans le domaine des SEF et SHS), ou d'un diplôme équivalent (par ex. ES, etc...). Il est également accessible par la voie de la validation de l'expérience professionnelle, soit pour entrer en formation (VAPP) soit pour obtenir tout ou partie du diplôme (VAE).

Il ne prépare pas spécifiquement à des concours de la fonction publique mais peut contribuer à leur réussite en apportant des connaissances et compétences faisant partie de leur programme.

NB : Le Master EIPS ne prépare pas aux métiers de l'enseignement.

Les compétences visées par le Master Éducation inclusive et participation sociale

- Maîtriser les concepts, les perspectives et les orientations relatifs à l'inclusion.
- Réaliser les conditions de l'accès et de la participation sociale des personnes en situation de handicap ou à besoins particuliers, dans différents contextes sociaux, professionnels et éducatifs.
- Favoriser l'autodétermination et la réalisation des parcours de vie des personnes accompagnées.
- Piloter le changement dans les organisations (projet, formation, développement professionnel, communication ...).
- Coordonner l'intervention d'équipes pluridisciplinaires vers un objectif commun d'inclusion.
- Concevoir, analyser et évaluer des projets d'intervention à visée inclusive au sein de services, structures, ou établissements, dans une démarche de recherche scientifique.
- Construire son projet professionnel, l'explicitier, le mettre en œuvre et l'analyser dans une démarche d'autorégulation.
- Tirer parti des acquis de la recherche pour aborder le champ de l'éducation inclusive.
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Enseignants du diplôme

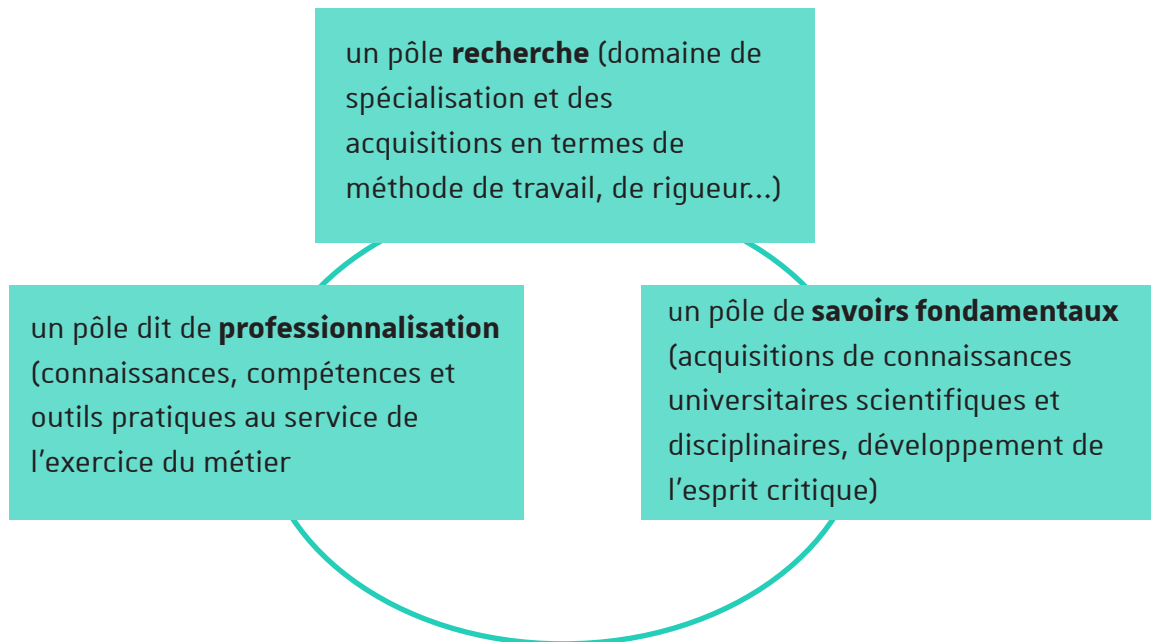
Enseignants et enseignants chercheurs affectés à l'INSPÉ de Strasbourg et du LISEC (UR 2310), professionnels du champ de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du médico-social.

Débouchés professionnels

- Obtention d'une reconnaissance universitaire de niveau Master.
- Responsable, chargé de parcours ou de projet handicap, accessibilité ou insertion scolaire et professionnelle au sein d'établissements éducatifs, sociaux éducatifs ou médico-éducatifs, de l'administration ou d'entreprises.
- Métiers émergents dans le domaine de l'éducation inclusive.
- Acquisition de compétences pour l'accompagnement des enfants, adolescents et adultes handicapés et/ou à besoins particuliers dans le cadre d'un parcours professionnel déjà existant (éducateur, AESH, cadre de la fonction publique ou du secteur associatif...).

Le Master EIPS est également proposé en formation classique à temps plein avec stage dans un dispositif ou une structure à vocation inclusive.

La formation Master EIPS est organisée autour de 3 blocs de connaissances et compétences en interaction



Calendrier de la formation

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin								
1	DI			1	VE	Férieré	1	DI	1	ME	Férieré	1	SA		1	MA	Entreprise	1	JE	Férieré	1	DI				
2	LU	Entreprise	2	ME	Entreprise	2	SA		2	LU	Entreprise	2	JE	Congé Univ.	2	DI		2	ME	Entreprise	2	VE	INSPE	2	LU	Entreprise
3	MA	Entreprise	3	JE	INSPE	3	DI		3	MA	Entreprise	3	VE	Congé Univ.	3	LU	Entreprise	3	JE	INSPE	3	SA		3	MA	Entreprise
4	ME	Entreprise	4	VE	INSPE	4	LU	Entreprise	4	ME	Entreprise	4	SA		4	MA	Entreprise	4	ME	Entreprise	4	SA		4	ME	Entreprise
5	JE	INSPE	5	SA		5	MA	Entreprise	5	JE	INSPE	5	DI		5	ME	Entreprise	5	ME	Entreprise	5	SA		5	LU	Entreprise
6	VE	INSPE	6	DI		6	ME	Entreprise	6	VE	INSPE	6	LU	Entreprise	6	JE	INSPE	6	JE	INSPE	6	DI		6	MA	Entreprise
7	SA		7	LU	Entreprise	7	JE	INSPE	7	SA		7	MA	Entreprise	7	VE	INSPE	7	VE	INSPE	7	LU	Entreprise	7	ME	Entreprise
8	DI		8	MA	Entreprise	8	VE	INSPE	8	DI		8	ME	Entreprise	8	SA		8	SA		8	MA	Entreprise	8	JE	Férieré
9	LU	Entreprise	9	ME	Entreprise	9	SA		9	LU	Entreprise	9	JE	semaine libérée	9	DI		9	DI		9	ME	Entreprise	9	VE	INSPE
10	MA	Entreprise	10	JE	INSPE	10	DI		10	MA	Entreprise	10	VE	semaine libérée	10	LU	Entreprise	10	LU	Entreprise	10	JE	INSPE	10	SA	
11	ME	Entreprise	11	VE	INSPE	11	LU	Férieré	11	ME	Entreprise	11	SA		11	MA	Entreprise	11	MA	Entreprise	11	VE	INSPE	11	DI	
12	JE	INSPE	12	SA		12	MA	Entreprise	12	JE	INSPE	12	DI		12	ME	Entreprise	12	ME	Entreprise	12	SA		12	LU	Entreprise
13	VE	INSPE	13	DI		13	ME	Entreprise	13	VE	INSPE	13	LU	Entreprise	13	JE	INSPE	13	JE	INSPE	13	DI		13	MA	Entreprise
14	SA		14	LU	Entreprise	14	JE	INSPE	14	SA		14	MA	Entreprise	14	VE	INSPE	14	VE	INSPE	14	LU	Entreprise	14	ME	Entreprise
15	DI		15	MA	Entreprise	15	VE	INSPE	15	DI		15	ME	Entreprise	15	SA		15	SA		15	MA	Entreprise	15	JE	INSPE
16	LU	Entreprise	16	ME	Entreprise	16	SA		16	LU	Entreprise	16	JE	INSPE	16	DI		16	DI		16	ME	Entreprise	16	VE	INSPE
17	MA	Entreprise	17	JE	INSPE	17	DI		17	MA	Entreprise	17	VE	INSPE	17	LU	Entreprise	17	LU	Entreprise	17	JE	Congé Univ.	17	SA	
18	ME	Entreprise	18	VE	INSPE	18	LU	Entreprise	18	ME	Entreprise	18	SA		18	MA	Entreprise	18	MA	Entreprise	18	VE	Férieré	18	DI	
19	JE	INSPE	19	SA		19	MA	Entreprise	19	JE	INSPE	19	DI		19	ME	Entreprise	19	ME	Entreprise	19	SA		19	LU	Entreprise
20	VE	INSPE	20	DI		20	ME	Entreprise	20	VE	INSPE	20	LU	Entreprise	20	JE	Congé Univ.	20	JE	INSPE	20	DI	Férieré	20	MA	Entreprise
21	SA		21	LU	Entreprise	21	JE	INSPE	21	SA		21	MA	Entreprise	21	VE	Congé Univ.	21	VE	INSPE	21	LU	Férieré	21	ME	Entreprise
22	DI		22	MA	Entreprise	22	VE	INSPE	22	DI		22	ME	Entreprise	22	SA		22	SA		22	MA	Entreprise	22	JE	Entreprise
23	LU	Entreprise	23	ME	Entreprise	23	SA		23	LU	Entreprise	23	JE	INSPE	23	DI		23	DI		23	ME	Entreprise	23	VE	Entreprise
24	MA	Entreprise	24	JE	INSPE	24	DI		24	MA	Entreprise	24	VE	INSPE	24	LU	Entreprise	24	LU	Entreprise	24	JE	INSPE	24	SA	
25	ME	Entreprise	25	VE	INSPE	25	LU	Entreprise	25	ME	Férieré	25	SA		25	MA	Entreprise	25	MA	Entreprise	25	VE	INSPE	25	DI	
26	JE	INSPE	26	SA		26	MA	Entreprise	26	JE	Férieré	26	DI		26	ME	Entreprise	26	ME	Entreprise	26	SA		26	LU	Entreprise
27	VE	INSPE	27	DI		27	ME	Entreprise	27	VE	Congé Univ.	27	LU	Entreprise	27	JE	INSPE	27	JE	INSPE	27	DI		27	MA	Entreprise
28	SA		28	LU	Entreprise	28	JE	INSPE	28	SA		28	MA	Entreprise	28	VE	INSPE	28	VE	INSPE	28	LU	Entreprise	28	ME	Entreprise
29	DI		29	MA	Entreprise	29	VE	INSPE	29	DI		29	ME	Entreprise				29	SA		29	MA	Entreprise	29	JE	Férieré
30	LU	Entreprise	30	ME	Entreprise	30	SA		30	LU	Congé Univ.	30	JE	INSPE				30	DI		30	ME	Entreprise	30	VE	Libérée
			31	JE	Congé Univ.				31	MA	Congé Univ.	31	VE	INSPE				31	LU	Entreprise				31	SA	

Equipe de rédaction : Claire Goulet, Carolane Mascle, Eric Flavier
 Conception graphique : Myriam Lakraa
 Crédits photos : Stéphane Spach, Myriam Lakraa
 Crédits icônes couverture : Freepik